

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 497 561

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 82 00222**

(54) Briquet à gaz en matière plastique.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). **F 23 Q 2/16, 3/36.**

(22) Date de dépôt..... 8 janvier 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : *Japon, 8 janvier 1981, n° 1077/1981.*

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 27 du 9-7-1982.

(71) Déposant : TOKAI SEIKI CO., LTD, résidant au Japon.

(72) Invention de : Tomio Nitta.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Reginbeau, Corre, Martin et Schrimpf,
26, av. Kléber, 75116 Paris.

L'invention concerne un briquet à gaz en matière plastique, plus particulièrement un briquet du type à jeter après usage.

5 Ce briquet comporte, de façon en soi connue, un réservoir à gaz en matière plastique moulée et un dispositif d'allumage qui comprend une valve montée sur le réservoir. Ce type de briquet est couramment utilisé en remplacement des allumettes.

Il peut être produit à un faible coût par une fabrication de masse.

10 La présente invention vise à améliorer la présentation de ces briquets tout en gardant l'avantage d'une production de masse.

15 Selon l'invention, on recouvre la surface latérale du réservoir à gaz en matière plastique d'une feuille estampée à chaud.

Cette feuille estampée à chaud peut présenter tout décor désiré.

20 De préférence, on utilise un réservoir en matière plastique transparente et une feuille métallisée en sorte que le briquet prend l'apparence d'un briquet en métal.

En variante, on utilise une feuille qui présente un grain imitant l'aspect du bois.

On comprend que l'on peut donner ainsi au réservoir tout aspect désiré.

25 De préférence, la feuille recouvre seulement les côtés du réservoir sans recouvrir la face de fond du réservoir, ce qui simplifie considérablement le procédé d'estampage qui, dans ce cas, en effet, peut être réalisé en une seule étape.

30 Ceci n'a pratiquement pas de conséquence sur l'aspect du briquet puisque la face de fond est généralement peu visible en raison de sa dimension réduite et de la façon dont on tient le briquet.

35 De plus, si le réservoir est en matière transparente, la face de fond non recouverte permet de contrôler le contenu du réservoir en gaz liquéfié.

La figure unique du dessin joint est une perspective d'une réalisation d'un briquet conforme à la présente invention.

Le réservoir 2 du briquet, en matière plastique transparente, a la forme d'un parallélépipède rectangle et comporte sur ses faces latérales un revêtement 1 en feuille mince d'aluminium qui présente des lignes du type "cheveu", estampé à chaud sur la surface latérale du réservoir. Le fond 3 du réservoir reste transparent et permet d'observer le volume de gaz liquéfié 4.

REVENDICATIONS

1. Briquet à gaz en matière plastique comprenant un réservoir à gaz en matière plastique et un dispositif d'allumage monté sur le réservoir, caractérisé en ce que les surfaces latérales du réservoir sont recouvertes d'une feuille ornementale 5 estampée à chaud, la face de fond du réservoir n'étant pas recouverte.
2. Briquet selon la revendication 1, caractérisé en ce que le réservoir à gaz est en matière plastique transparente.
3. Briquet à gaz selon la revendication 1 ou 2, caractérisé 10 en ce que le réservoir a la forme générale d'un parallélépipède rectangle, de façon en soi connue.

